

# ASSOCIATION "OLIVIER +"

Siège : Centre de Rencontres - Rue de Brichebay - 60300 SENLIS

Tél : 44.53.70.85

## BULLETIN D'INFORMATION N°7

de JUIN 1992

On ne demande pas à un malheureux : de quel pays ou de  
quelle religion es-tu ?

On lui dit : Tu souffres - cela suffit -

Tu m'appartiens et je te soulagerai.

PASTEUR

### I - Le mot du Président

La lourde charge de Président de l'Association "OLIVIER +" m'a été confiée lors de la dernière Assemblée Générale, j'espère remplir cette tâche :

Avec fidélité envers la ligne déjà admirablement tracée par Jean-Claude TRANZEAT : services multiples au plus près des réalités vécues par les enfants malades et leurs parents.

Avec esprit d'initiative stimulant au mieux les idées et les initiatives de chacun.

Avec confiance dans les buts réaffirmés de l'association dans l'engagement des bénévoles et dans la solidarité des généreux donateurs.

Les champs d'actions sont larges, chacun peut y trouver sa place ; le rôle du bureau est de coordonner tout cela.

Merci Jean-Claude TRANZEAT, notre Président d'honneur d'avoir créé cette association, à nous de la faire vivre... de longues années.

Jean-Claude MADELIN

administrateurs (Mr MADELIN, Mme GRANZIERA, Mme DEBARD) en nommant quatre nouveaux administrateurs, le 12ème siège restant vacant.

Le Conseil d'Administration comprend à l'issue de ce vote :

- Mesdames ARAGON, DAGORNO, DEBARD, DESNEE, GRANZIERA, MARTY, QUINON et Messieurs FERNANDEZ, LE TARNEC, MADELIN et MUTTE.

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 21 Mai 1992,

- pour élire les membres du bureau :

- Président : Mr MADELIN
- + Vice-Président et Trésorier : Mr MUTTE
- Trésorier-Adjoint : Mr FERNANDEZ
- Secrétaire : Mme DAGORNO
- Secrétaire-Adjointe : Mme GRANZIERA

- et réorganiser ses structures par la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions des responsables des différents secteurs d'activité.

Le Siège Social de l'Association est transféré au :

CENTRE DE RENCONTRES, 21 RUE DE BRICHEBAY A SENLIS -  
TELEPHONE (Répondeur) : 44.53.70.85

3°) Réunion des bénévoles du 11 Juin 1992 :

Réunion d'information et de réflexion avec la participation de Madame QUINON, Psychologue à l'Hôpital de Senlis, pour aborder les problèmes de relation avec les enfants malades, leur famille et leur entourage.

Une cassette-vidéo évoquant, à partir de témoignages simples et émouvants, les problèmes de tous ordres posés par l'irruption de la maladie dans la cellule familiale a permis de cerner les difficultés à surmonter.

Nos adhérents volontaires pour une action de soutien auprès des familles en difficulté exercent une activité qui peut devenir stressante. Il nous faut faire en sorte "qu'elles ne se détruisent pas et ne détruisent pas leur propre famille". La prochaine réunion est prévue en octobre. Madame QUINON, s'est mise à la disposition de l'association pour dialoguer, à tout moment, avec tout bénévole qui en éprouverait le besoin.

### III - LE CONCERT DU 15 MAI

L'harmonie municipale de Senlis a organisé le 15 Mai un concert de gala au profit d'Olivier +.

Ce concert a été un remarquable succès sur le plan artistique. La salle était enthousiasmée et a fait une très longue ovation, debout, aux diverses formations musicales qui se sont succédées.

Malheureusement, la salle n'était pas comble malgré l'intense effort médiatique fait les jours précédents.

C'est très regrettable ; nous sommes surtout désolés pour nos amis

posent des problèmes relationnels importants (la mère est remariée). Nous souhaiterions envoyer quelques jours en vacances la mère et les enfants.

Toutes ces familles sont, bien sûr, de condition très modeste et la maladie de l'enfant a bouleversé l'équilibre financier très fragile. Lorsque toutes les possibilités d'aide sont épuisées, il ne reste que la solidarité à travers une association telle que la nôtre.

Dès lors, le trésorier se doit de rappeler que nous ne pourrons faire face aux besoins qu'avec votre concours "les petits ruisseaux faisant les grandes rivières". Les autres sources de financement sont explorées patiemment mais restent aléatoires. Seule votre fidélité peut nous permettre de bâtir des budgets prévisionnels crédibles.

Je ne doute pas de cette fidélité et vous remercie d'avance.

Est-il besoin de rappeler que tout don fait l'objet d'une attestation permettant d'obtenir les avantages fiscaux attachés aux versements aux oeuvres d'intérêt général ?

J. MUTTE

## **APPEL**

---

Bien que des progrès aient été réalisés, l'Association est encore insuffisamment structurée. L'impression des membres actifs est que "ce sont toujours les mêmes qui vont au charbon".

Nous avons besoin de bénévoles "de terrain" c'est-à-dire allant au contact (à l'écoute surtout) des familles qui le demandent périodiquement (une fois par semaine en principe). Il y faut une motivation très forte et un minimum de disponibilité (3 ou 4 heures par semaine).

Mais pour ceux qui ne se sentent pas motivés par ce travail difficile, il y a aussi des services à rendre dans "l'intendance" pour organiser et permettre des manifestations destinées à faire connaître l'association ou à faire rentrer de l'argent (Forum des Associations ; Ventes de solidarité ; organisation de concert...etc) ou pour faire fonctionner l'association. Dans l'immédiat, nous avons besoin au Bureau de l'association, d'une personne pouvant effectuer des travaux de secrétariat (Rédaction des procès-verbaux : Assemblée Générale, Conseil d'administration, Tenue du fichier des adhérents et des activités de l'association). Cela représente 1 h de travail par semaine en moyenne et 7 à 8 réunions par an de 2 heures en soirée.

Ceci est un appel pressant ; prendre contact en laissant un message sur le répondeur : 44.53.70.85.

J. MUTTE



## AIDE MEDICALE ET SOCIALE A DOMICILE DU JEUNE MALADE

### BULLETIN

- DE PREMIERE ADHESION  - DE RENOUVELLEMENT

Nom et Prénoms : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Je désire être Bénévole

Médical	<input type="checkbox"/>
Scolaire	<input type="checkbox"/>
Divertissement	<input type="checkbox"/>

Date et signature

### COTISATION ANNUELLE

Membre adhérent à partir de 50 F  
Membre de soutien à partir de 100 F Je verse ..... F  
Membre donateur à partir de 500 F

(Associations, clubs, écoles, groupements divers, peuvent réunir leurs adhérents ou élèves pour être membre de soutien ou membre donateur).

### ASSOCIATION "OLIVIER +"

Siège Social

60300 SENLIS

*et*

Siège Administratif

Association "Olivier +"  
Centre des Rencontres de Brichebay  
Rue de Brichebay  
60300 SENLIS  
Tél : 44.53.70.85

N. B. : La somme versée est déductible de vos revenus imposables dans la limite de 1 % de votre revenu net global.  
Cette déduction n'est autorisée que si votre versement ne figure pas dans les charges de votre activité professionnelle (cas du 1 % du chiffre d'affaires ou des recettes brutes des activités industrielles, commerciales, artisanales, libérales ou agricoles).